

Pour qui sont ces serpents... ?

À PROPOS DU MONUMENT AUX MORTS DE L'ÉCOLE

L. Force (Bx 50)

En 1990, après la parution dans Sud-Ouest d'un article célébrant la gloire de Santé Navale, illustré par une photo du monument aux Morts, un médecin bordelais envoyait une lettre feignant de s'étonner qu'une telle institution se plaçât sous le signe du commerce. Cette admonestation confraternelle est à l'origine de la réflexion ci-dessous.



Nous connaissons tous bien le monument aux Morts de l'École. Nous y sommes très attachés. Nous pourrions sans doute le décrire : en particulier sa face antérieure, ornée dans toute sa hauteur par une majestueuse ancre de pierre. Cette ancre est entourée de deux serpents symétriques, enserrant sinueusement sa tige, et dont les têtes se dressent et s'affrontent de chaque côté d'elle. La facture est légèrement stylisée et géométrisée, dans l'esprit des années 1930. L'ensemble est à la fois simple, massif et élégant, d'une grande force évocatrice.

Évocatrice de quoi ? Du Service de Santé, peut-on supposer. L'évocation de la Marine et des Colonies, en effet, est remarquablement sculptée sur les deux cartouches latéraux. Mais au milieu, rien d'autre que cette grande ancre, enlacée de reptiles jumeaux.

Deux serpents, et aucune autre figure symbolique.

Or, l'emblème du Service de Santé, en France, qu'il soit militaire ou civil, est constitué de trois attributs : le bâton, entouré d'un serpent, surmonté du miroir de la prudence. La pharmacie y ajoute la coupe d'Hygie. Ici, il n'y a ni bâton, ni coupe. À la rigueur l'anneau de l'ancre pourrait faire office de miroir. C'est douteux. Il n'en a pas la forme. En revanche, il y a bien un serpent. Et pas seulement un, mais deux !

Deux serpents ? Cela devrait nous surprendre !

Comme on le sait, le serpent fait partie de l'emblème souvent dénommé caducée. C'est

tout à fait à tort qu'on emploie encore parfois ce mot pour désigner l'emblème de la médecine, et, plus largement, de la santé, en distinguant alors deux caducées : celui d'Hermès, et celui d'Esculape. Seul le caducée d'Hermès devrait être désigné par ce nom. Mais si l'emblème improprement dit parfois « caducée » d'Esculape se contente d'un seul serpent, celui d'Hermès en a deux, auxquels il ajoute les ailes, qui sont également l'ornement du pétéase, ce bizarre petit chapeau du dieu. Dans la tradition antique, la signification symbolique de chacun de ces éléments est discutée, en particulier pour ce qui concerne les serpents. Le mot caducée vient, par le latin *caduceus*, du grec dorien *kerukeion* qui signifie « qui appartient au héraut ». Il est admis que ce caducée, à l'origine porté par le héraut, messager diplomatique ou guerrier, se rapporte à Hermès, est lié ainsi à la communication, à la paix, au commerce. Certains soulignent perfidement qu'Hermès, dieu du commerce, est considéré aussi comme le dieu des voleurs... Quant au « pseudo caducée » d'Esculape (Asclépios), il s'agit en réalité du bâton d'Esculape, qui est entouré d'un seul serpent ; c'est à tort qu'on le nommerait, qu'on le nomme encore parfois, caducée. Il est vrai que la symbolique antique est imprécise, que le serpent y apparaît ambivalent, tantôt maléfique, tantôt bénéfique, puisque, par exemple, la vue du bâton serpenteur guérit la morsure de ce même serpent. Quoi qu'il en soit, la tradition antique distingue le caducée de Hermès – Mercure, aux deux serpents, surmonté des deux petites ailes, et le bâton d'Esculape – Asclépios, ceint d'un seul serpent. La signification des serpents serait différente dans les deux cas. On admet qu'Hermès rencontrant deux serpents se battant, les sépare de son bâton et ramène la paix ; d'où la présence des deux reptiles. En revanche Esculape arbore le serpent sur son bâton pour les qualités qui lui sont prêtées et sa fonction thérapeutique.

Puis ces symboles ont eu au cours du temps des fortunes diverses.

Sans entrer dans les détails historiques, il faut rappeler que l'insigne des Services de Santé militaires français, inspiré par le bâton d'Esculape enlacé par le serpent dit d'Épidaure (Épidaure est le lieu principal de vénération et d'action d'Esculape), comporte constamment un seul serpent depuis la fin du XVIII^e siècle : arrêté du 19 pluviôse an VI (7 février 1798) pour la Marine décrivant une ancre dont la tige est enlacée par le serpent d'Épidaure, qui étreint aussi le bâton surmonté du miroir, et pour le Service de Santé militaire, remplacement du bâton par un faisceau composé de trois baguettes figurant les trois branches de l'art de guérir, médecine, chirurgie, pharmacie, entourées du serpent d'Épidaure, et surmonté d'un coq à ailes déployées, symbole de la vigilance en la République Française. (Règlement du 20 thermidor an VI – 7 août 1798). Cinq ans plus tard, le coq est remplacé par le miroir de la prudence, par ailleurs fréquent dans la symbolique révolutionnaire ; cet attribut s'est maintenu jusqu'à nos jours. Branches de laurier puis de chêne et laurier l'accompagnent sur les boutons, sauf pendant la Restauration. La dénomination de caducée n'est jamais employée officiellement pour cet attribut, sauf par accident (DM du 14 juin 1879). L'instruction récente du 21 juin 1985 sur le patrimoine de tradition des unités de l'Armée de Terre rappelle d'ailleurs le caractère incorrect de son emploi pour l'attribut du Service de Santé, et la confusion qui est faite à ce propos entre le bâton d'Esculape à un serpent et le caducée de Mercure à deux. Les choses sont donc parfaitement claires pour le Service de Santé des Armées françaises depuis la fin du XVIII^e siècle : un bâton, un miroir, un seul serpent, et accessoirement chêne et laurier.

Beaucoup de Services de Santé militaires (anglais, allemand, italien, belge...) ont adopté des attributs analogues au nôtre ; seul le Service de Santé des États-Unis a adopté dès 1818, et officiellement en 1902, le vrai caducée de Mercure – Hermès à deux ailes et deux serpents, ce qui n'a d'ailleurs pas été sans



1 – Projet Marcel Guillot – 1935.



2 – Entrée d'honneur de l'École.
Emblème de la Médecine Navale.



3 – Projet d'un élève – 1935.

susciter des critiques dans les milieux médicaux américains eux-mêmes.

La médecine civile française, et plus généralement la santé, ont adopté depuis longtemps un attribut analogue, comportant bâton, miroir et serpent. L'emblème est fixé officiellement en 1945 par le Conseil de l'Ordre des médecins. Celui des pharmaciens avait souhaité en 1942 y ajouter le signe distinctif de la coupe, attribut d'Hygie, déesse de la santé, et fille d'Esculape, d'ailleurs usité depuis plus d'un siècle.

Toutefois la représentation de deux serpents existe encore dans certaines symboliques paramédicales ; la distinction reste imparfaitement connue, même par les professions de santé et les étudiants, comme le montrent des enquêtes récentes, et le terme de caducée médical est encore couramment et improprement employé.

Mais au bout du compte, il reste que depuis longtemps, dans la symbolique officielle, et en tout cas française, militaire comme civile, la santé a un serpent, le commerce deux.

Non seulement notre monument n'a que des serpents, mais il en a deux !

Un regard rapide, voire critique, loin de lire dans la façade du monument, l'évocation de la santé bienfaisante, répandue, sous le signe de l'ancre, sur mer et au-delà des mers, pourrait-il y voir celle du commerce maritime et africain, à peine corrigée par la représentation des charitables nefs maltaises ?

Soyons assurés que telle n'était pas la pensée des inspireurs et des concepteurs de cette belle œuvre. On sait que la réalisation a été précédée d'un appel, sorte de concours de projets, soumis, selon le compte-rendu de notre *bulletin*, à « l'examen minutieux » du Conseil d'Administration de l'Amicale à Paris, après celui de la section de Bordeaux (*L'Écho maritime et colonial*, octobre 1936 et avril 1937). Le *bulletin* montre le projet un peu tarabiscoté d'un élève ; on ne connaît des autres que celui retenu, dont on s'accordera à apprécier la qualité. Ce projet était l'œuvre d'un ancien élève, Marcel Guillot, médecin de la promotion 1913, et « sculpteur amateur de talent » (illustration 1). Il a été exactement

réalisé. Le nom de M. Guillot est gravé au bas de la face arrière du monument.

Il est évidemment tentant de chercher à interroger les archives de la construction, et celles du jury. Il n'y en a pas. Mieux, d'interroger notre ancien, sculpteur, auteur du dessin et réalisateur de l'œuvre. Nous savons qu'après sa carrière militaire, il s'était installé à Saint-Médard-en-Jalles, tout près de Bordeaux, où il a exercé plus de trente ans, de 1924 à 1956 semble-t-il. Nous n'avons pas encore trouvé des descendants de sa famille, après une recherche à vrai dire très superficielle. Il serait en effet intéressant d'inventorier l'œuvre sculptée, de consulter ses archives, et, si elles existent, celles de la réalisation de notre monument. Mais cela donnerait-il l'idée qui a présidé au choix particulier de ces symboles ? Faute d'interroger l'artiste lui-même, il est à craindre que non.

Nous en sommes réduits à imaginer ses raisons...

Remarquons d'abord que le jury à deux niveaux a accepté ce dessin ; nous hésitons à faire à ces jurys l'injure posthume de les soupçonner d'une connaissance approximative de la tradition symbolique. Signalons au passage que celui de la section de Bordeaux comportait un représentant des élèves, qui n'était autre que Gaston Moretti, major de la 34. S'ils ont émis des critiques sur ce point du projet, il est probable que M. Guillot ait argumenté et justifié son choix.

Notre ancien, tout comme ces jurys, avait certainement en mémoire les emblèmes tout à fait classiques des Services de Santé. Il avait d'ailleurs sous les yeux celui du Service de Santé de la Marine. Flandrai, l'architecte de la ville de Bordeaux, l'avait en effet retenu dans son programme décoratif pour orner l'entrée d'honneur de l'École, où on peut toujours l'admirer (illustration 2).

Or, Marcel Guillot a délibérément abandonné ces éléments classiques (bâton et miroir), et choisi les seuls serpents pour enserrer l'ancre maritime et coloniale. Quelles raisons ont pu l'y conduire ? On peut en imaginer deux : un souci de simplification et de stylisation dans l'esprit du temps ; vraisemblablement aussi, le désir de s'écarter, justement,

d'une représentation traditionnelle exacte de la médecine navale, qui n'inclurait pas la composante coloniale de l'École. Seule l'ancre, ici hypertrophiée, allie ces deux composantes (par ailleurs clairement et distinctement évoquées, nous l'avons vu, sur les cartouches latéraux), en un symbole commun. La représentation de la santé est donc dévolue au seul symbole serpenteur.

Mais pourquoi deux ? C'est plus difficile à comprendre : on peut avancer quelques hypothèses :

1/ Écartons une fois pour toutes une confusion entre les emblèmes de la santé et du commerce ; notons toutefois au passage que certains décors intérieurs du hall d'entrée de l'École comportent des caducées d'Hermès, sans doute pour évoquer Bordeaux, par ailleurs identifiée en même temps par les trois croissants de lune. Cela ne suffit pas pour expliquer une « contamination » symbolique.

2/ On ne peut manquer de voir que dans le symbole traditionnel de la médecine navale, sculpté, on l'a vu, sur la façade, et que M. Guillot avait sous les yeux, l'ancre est entourée de deux spirales ; l'une est le serpent, l'autre le câble de l'ancre. Cela peut-il entraîner une confusion, ou bien le double serpent rappelle-t-il ici cette double spirale ? Cela est peu vraisemblable, même si un coup d'œil rapide peut prendre le câble pour un deuxième serpent. Il aurait été facile à M. Guillot de représenter un câble symétrique, sans nuire à l'esthétique de l'ensemble.

3/ Choix d'une symétrie des serpents esthétiquement plus flatteuse qu'un seul, au prix d'une entorse aux usages symboliques ? Le seul autre projet que nous connaissions, dû à un élève, comporte lui aussi une grande ancre, mais enserrée d'un seul serpent, qui en figure d'ailleurs assez astucieusement le câble. Il est certes médiocre mais plus conforme en ce point à la tradition (illustration 3). M. Guillot aurait pu faire de même et dessiner lui aussi un seul serpent en guise de câble. Il estimait peut-être de bonne foi que deux serpents, par ailleurs plus harmonieux, pouvaient convenir pour représenter la santé, et l'évoquer sans ambiguïté. Ce n'est pas tout à fait impossible : on trouve souvent un tel

dessin, nous l'avons vu, y compris dans des insignes plus ou moins officiels d'organismes sanitaires. Et surtout l'emblème officiel de certains Services de Santé, et au premier chef celui des États-Unis, comporte, on l'a vu, deux serpents. Il est également probable que, dans les années 1930, peut être sous l'influence américaine, qui est une certaine caution, la distinction n'était pas unanimement établie. En tout cas, pas chez les élèves de l'École Annexe de Brest, probablement peu soucieux d'orthodoxie : il est amusant de trouver, dans un programme de fête de 1922, à côté de l'accorte compagne d'Angiboust, les deux serpents entortillés, et même surmontés des ailes ! (illustration 4). En revanche nous pouvons être certains que la symbolique était parfaitement connue et appliquée par l'administration de l'École dans l'époque contemporaine à l'érection du monument : l'insigne primitif de l'École, dessiné à la fin des années 1930, comporte les attributs corrects (illustration 5). Mais les usages ne sont pas bien fixés : sur le texte imprimé du chant de l'École dans les années 1950, certes non « officiel », on trouve, autour de l'ancre tantôt un, tantôt deux serpents ! (illustrations 6 et 6 bis). Mais le monument est déjà là, depuis 1938, comme modèle possible...

Quoi qu'il en soit, cette hypothèse, qui supposerait la méconnaissance d'une tradition pourtant fermement établie et connue, ou une regrettable entorse délibérée à celle-ci, pour un choix esthétique ou symbolique différent, est difficile à justifier dans cette réalisation très officielle et particulièrement significative.

4/ Une autre explication, qui n'est certes, elle aussi, qu'une hypothèse, est beaucoup plus séduisante : c'est que les serpents représentent, l'un, la médecine, l'autre, la pharmacie. C'est à dire les deux Branches restantes de « l'art de guérir », puisque la troisième Branche, la chirurgie, évoquée par la troisième baguette de l'emblème de 1798, a quitté depuis longtemps les barbiers pour rejoindre la médecine. On sait que la composante pharmaceutique a eu dans l'histoire de l'École une place et une importance sans rapport avec le poids numérique relatif des élèves pharmaciens. Ainsi le probable projet d'insigne de 1913, par exemple, représentait la médecine et la pharmacie de façon distincte et égale, avec une devise différente pour chacun des deux Corps. Cette importance persista jusqu'à ce que le recrutement à Bordeaux des pharmaciens soit malheureusement supprimé. Leur souvenir devait d'ailleurs rester vif dans la mémoire navalaie : trente ans plus tard, les élèves appelaient encore la partie ouest du bâtiment Ferbos « côté potards » !



4 – Angiboust (année 1922).



5 – Insigne à un serpent.



7 – L'insigne des deux serpents.



6 et 6 bis – Chants de l'École.

Pour le sculpteur, une réécriture, même « modernisée », du seul emblème traditionnel de la médecine navale aurait paru laisser de côté non seulement la Coloniale, mais aussi la Pharmacie. Y ajouter la coupe d'Hygie (symbole d'ailleurs peut être encore imparfaitement codifié en 1935) aurait compliqué un programme manifestement soucieux de simplification et d'un dessin épuré. Le deuxième serpent, égal à l'autre et symétrique, répondait à ce souci de représentation duale et de simplicité, au prix, certes, du risque d'un malentendu symbolique dont la portée avait été peut-être sous-estimée. Un argument de poids en faveur de cette lecture est fourni par un propos que m'avait tenu en 1989 le médecin général Galiacy (directeur de 1945 à 1953), et dont le souvenir m'a soufflé cette hypothèse : il expliquait avoir dessiné, ou imaginé le dessin de l'insigne réalisé juste après la guerre, et qu'ont connu les promotions de la fin des années 1940 jusqu'à sa transformation à une date imprécise des années 1960 : « j'avais disposé, disait-il, de chaque côté des armes de la ville de Bordeaux, un serpent : l'un pour la médecine, l'autre pour la pharmacie » (illustration 7). Il n'était lui-même pour rien dans l'érection du monument. Il n'y faisait pas référence dans son propos. Cette convergence n'en est que plus significative. (On sait que la modification ultérieure de l'insigne a inexplicablement fait disparaître les serpents, le privant ainsi de toute référence santé... mais ceci est une autre histoire).

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes... ? ». L'interrogation angoissée d'Oreste reste sans réponse.

« Pour qui sont ces serpents sur notre monument ?
Hermès s'y serait-il invité indûment ?
Non, l'un pour Esculape et l'autre pour Hygie
Mêlent la Médecine avec la Pharmacie »

Puissent-ils unir à jamais dans la pierre les deux Branches navalaises de « l'art de guérir » autour de l'ancre commune.

Merci à Pierre Delahodde pour sa précieuse aide documentaire.

